



# La confession ou sacrement de réconciliation

mercredi 1er mars 2017, par [Equipe de communication MA](#)

**La confession ou sacrement de réconciliation est le sacrement du don du retour vers Dieu.**

**"Que le Seigneur te montre toute sa miséricorde... Et moi, en son Nom, je te pardonne tous tes péchés".**

Le Christ, médecin de l'âme et du corps a institué ce sacrement parce que la vie nouvelle qu'il nous a donné par les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et eucharistie) peut être affaiblie et même perdue à cause du péché.

C'est pourquoi le Christ, le soir de sa Résurrection, a voulu que l'Eglise continue son oeuvre de guérison et de salut en disant à ses apôtres : "*recevez l'Esprit Saint ; tout homme à qui vous remettrez ses péchés, ils lui seront remis*" (Jn 20, 22-23)

## Quand se confesser ?

▶ **JOURNEE DU PARDON, mercredi 12 avril :**

- Confessions « non-stop » de 10h à 22h, à Saint-Jean-Baptiste de Sceaux

▶ **confessions le vendredi** de 17h30 à 19h dans l'église.

▶ ou en demandant à un prêtre : [Père Jean Grégoire Houlon](#), [Père Pierre-Emmanuel Schibli](#), ou [Père Robert Vairon](#)

[En vidéo, "osez le sacrement de réconciliation" : que faut-il-il dire au prêtre ? comment ce sacrement se déroule-t-il ?](#)

[En vidéo, émission "la foi prise au mot : la confession"](#)

[Le Pape François nous parle du sacrement de réconciliation](#)

---

**P.-S.**

Eglise Saint-Jean-Baptiste : 1 rue du docteur Berger. Sceaux (92)